

Thème

Peu de prestations remboursées par les Caisses d'Assurance Maladie sont aussi sujettes à interprétation (et jugement) que les arrêts de travail. En dehors des situations incapacitantes évidentes, les arrêts de travail tombent volontiers dans la « caricature » portant aussi bien sur les acteurs des arrêts (assurés, prescripteurs, contrôleurs, ...) que sur les causes profondes de l'interruption de travail (des désordres managériaux aux insuffisances diverses et variées de la Société ...).

Fondamentalement, l'arrêt de travail (quel que soit le contexte : maladie, accident du travail ou maladie professionnelle) n'est ni une obligation, ni un dû. C'est un élément parmi d'autres de la prise en charge thérapeutique, prescrit dans une démarche logique, idéalement en référence à des pratiques validées par un corpus professionnel.

Et si l'arrêt de travail est un élément du traitement, il a aussi ses effets adverses. Les arrêts prolongés (plus de 90 jours) sont une cause fréquente de désinsertion professionnelle qui doit être prévenue par un accompagnement des assurés et par une concertation des professionnels en amont et au moment de la reprise d'activité.

Ce Colloque sera donc l'occasion de nourrir une réflexion sur ces différents aspects des arrêts de travail, non sans avoir auparavant passé en revue les facteurs et les enjeux, regardé les pratiques de nos voisins européens et s'être interrogé sur la dimension économique.

Modalité de règlement d'inscription : règlement par chèque à l'ordre de l'INMA ou par virement.

Formation accréditante au titre du dispositif de FMC (8 crédits).

En cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours francs avant la manifestation, l'INMA facturera le tiers du coût de l'inscription et le montant total du ou des repas réservés.

Arrêts de travail De l'analyse à la reprise

Lieu

Centre de Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 TOURS

Le centre de Congrès Vinci est situé au cœur de la ville, face à la gare de Tours et à proximité de nombreux hôtels.

Date et horaires

Vendredi 1er février 2013 de 9 h 30 à 16 h 45
Remise des badges et des dossiers à l'accueil à partir de 8 h 45.

Les horaires de début et de fin sont adaptés aux principaux TGV circulant entre Tours et Paris.

Contact et renseignements

Institut National de Médecine Agricole
14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS
Tél : 02 47 66 61 07
Fax : 02 47 66 08 28
Email : corinne.levy@inma.fr

Sites Internet : www.inma.fr

Hébergement à Tours

Pour organiser votre hébergement, vous pouvez vous adresser à l'Office du Tourisme de Tours (www.ligeris.com - 02 47 70 37 37) auprès de qui vous recevrez le meilleur accueil.



COLLOQUE

Vendredi 1er février 2013



Centre de Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 Tours

Arrêts de travail

De l'analyse à la reprise



Organisation :
Institut National de Médecine Agricole
37000 TOURS
www.inma.fr

Vendredi 1er février 2013 - Matin

Modération : **Dr Yves Cosset**, Médecin national adjoint, Caisse Centrale de MSA, Bagnolet

- 9 h 30 **Accueil - Introduction**
Professeur Patrick CHOUTET, Président de l'INMA
- 9 h 40 **Arrêt de travail. D'une incapacité à travailler à un droit à s'arrêter. Un regard sociologique**
Monsieur Denis MONNEUSE, Sociologue, Institut d'Administration des Entreprises (IAE), Paris
- 10 h 10 **Absentéisme au travail. Facteurs et enjeux**
Monsieur Thierry ROUSSEAU, Chargé de mission, Département changements technologiques et organisationnels, Agence Nationale d'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), Lyon
- 10 h 40 *Discussion - Echanges*
- 10 h 55 *Pause*
- 11 h 15 **Arrêts de travail en Europe. Synthèse des législations et des pratiques**
Docteur Wout DE BOER, Senior researcher, Facharzt für Versicherungsmedizin (NL), Bâle
- 11 h 55 **Arrêts de travail et Assurance Maladie. Données épidémiologiques en Agriculture. Indemnisation**
Docteur Jean HOUSSINOT, Médecin conseiller technique national, Caisse Centrale de MSA, Bagnolet
- 12 h 15 *Discussion - Echanges*
- 12 h 30 *Déjeuner*



Vendredi 1er février 2013 - Après-midi

Modération : **Dr Jean-Louis DEUTSCHER**, Médecin national adjoint, Caisse Centrale de MSA, Bagnolet

- 14 h 00 **Arrêts de travail : disparités régionales et aspects microéconométriques**
Monsieur Mohamed Ali BEN HALIMA, Economiste, Institut de Documentation et de Recherche en Economie de la Santé (IRDES), Paris
- 14 h 25 **La prescription des arrêts de travail. Regard porté par les prescripteurs**
Pr Anne-Marie LEHR-DRYLEWICZ, Médecin généraliste, responsable du Département de Médecine Générale, Faculté de Médecine, Tours
- 14 h 45 **L'arrêt de travail, une composante de la prise en charge thérapeutique avec ses bonnes pratiques**
Docteur Wout DE BOER (cf. supra)
Docteur Jean-Louis DEUTSCHER (cf. supra)
Professeur Bernard FOUQUET, Chef du Service de Médecine Physique et Réadaptation, CHU Tours
Monsieur Olivier SCEMANA, Adjoint au chef du Service Evaluation Économique et Santé Publique, Haute Autorité de santé (HAS), St-Denis La Plaine.
- 15 h 40 **Les enjeux du retour au travail. Des contradictions à la concertation entre médecins-conseils et médecins du travail. Un exemple d'accompagnement à la reprise**
Docteur Pierre DUBOIS, Médecin conseil Chef de service, MSA des Côtes-Normandes, Caen
Monsieur Jean-Charles LE SQUEREN, Directeur général, Groupe Ermitage, Bulgnéville
Docteur Jean-Marc PASTOR, Médecin du travail Chef de service, MSA du Languedoc, Montpellier
Monsieur Dominique SABEL, Responsable de l'Action Sociale, MSA des Portes-de-Bretagne, Rennes
- 16 h 30 **Synthèse - Conclusion**
Monsieur Franck DUCLOS, Directeur délégué aux Politiques Sociales, Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole, Bagnolet
- 16 h 45 **Fin**

Table ronde
M. Franck DUCLOS
Caisse Centrale MSA

Table ronde
Dr Josiane ALBOUY
Directrice Centre

Colloque de l'INMA

Arrêts de travail. De l'analyse à la reprise

**Formulaire d'inscription
à retourner avec le règlement à :**
INMA - 14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS

Mme M. Dr

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Établissement _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Fax _____

E-mail _____

Participera au Colloque de l'INMA du 1er février 2013 "Arrêts de travail. De l'analyse à la reprise" et règle ⁽¹⁾, la somme de :

135 €, inscription et remise des actes €

24 €, déjeuner du 1er février ⁽²⁾ €

Total à régler à l'inscription : €

Souhaite un coupon de réduction SNCF "Congressiste"

Date et signature :

(1) Voir conditions au dos

(2) Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception des dossiers